

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le mardi 26 janvier 2010 à 19h00, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) sous la présidence de madame Marie-Claude B-Nichols, mairesse.

Présences :

Madame la conseillère, Danie Deschênes
Messieurs les conseillers, Sylvain Lemire, Daniel Lauzon, Bernard Groulx, Normand Pigeon et Jean Fournel

Également présent : Micheline L. Morency, directrice générale
 Me Jacques Robichaud, greffier
 Julie Brazeau, trésorière

Chacun des membres du Conseil présents reconnaît que l'avis de convocation a été signifié par le greffier le 22 janvier 2010, à tous les membres du Conseil.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2010-01-23 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par la conseillère Danie Deschênes, et résolu d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2010-01-24 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2010 – ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire, et résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2010 comme suit :

REVENUS	
Taxes	10 748 356 \$
Paiement tenant lieu de taxes	85 790 \$
Autres recettes de sources locales	1 171 669 \$
Transferts et subventions	285 450 \$
Total des revenus	12 291 265 \$
DÉPENSES	
Administration générale	1 452 408 \$
Sécurité publique	2 013 194 \$
Transport	2 090 564 \$
Hygiène du milieu	2 825 469 \$
Santé et bien-être	176 386 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	397 524 \$
Loisirs et culture	2 069 302 \$
Frais de financement	458 000 \$
Sous-total	11 482 847 \$
Remboursement de la dette à long terme	750 410 \$
Transfert aux activités d'investissement	58 008 \$
Total des dépenses	12 291 265 \$

Qu'un document explicatif du budget 2010 soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, et ce, aux lieu et place d'une distribution de porte-à-porte.

ADOPTÉE

PÉRIODE PUBLIQUE DE QUESTIONS

2010-01-25 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Normand Pigeon, et résolu de lever la séance à **19h40**.

ADOPTÉE

Marie-Claude B-Nichols
Mairesse

Me Jacques Robichaud, OMA
Greffier

/vc

